





Projet: CONSTRUCTION DE 2 MONTE-MALADES

Avancement : Phase études APD Les objectifs sont les suivants :

- Etre au plus proche de l'accès du futur B.M.T.
- •Minimiser l'impact sur les surfaces utilisées du pôle 2
- Créer une liaison directe avec les parties communes de l'ensemble des niveaux du pôle 2



Projet: POLE FEMME MÈRE ENFANT

Avancement : Permis de construire Les objectifs sont les suivants :

- Proposer une offre de soins en adéquation avec la planification sanitaire,
- •Rationaliser l'organisation générale pour optimiser l'utilisation des moyens et renforcer la sécurité du patient,
- •Adapter les différents secteurs aux conditions et règles de fonctionnement modernes compatibles avec la vocation de l'établissement (efficience, optimisation des moyens, confidentialité, conditions de travail, ...)



Projet : PARKING AÉRIEN VENTILÉ DE 900 PLACES

Avancement : Permis de construire Les objectifs sont les suivants :

- •Intégration du projet dans l'organisation du site principal Pasteur et du futur P.F.M.E,
- •Liaison optimisée avec le PFME et l'hôpital Pasteur, Phasage compatible avec la construction du futur PFME.
- •Rationaliser l'organisation générale sur 2 niveaux pour optimiser l'utilisation des places,



Projet: RELOCALISATION DU SERVICE MORTUAIRE

Avancement : Phase études APD Les objectifs sont les suivants :

- •Libérer les bâtiments existants situés dans l'emprise du nouveau BMT,
- •Rationaliser l'organisation du service mortuaire pour améliorer les conditions de travail des professionnels de santé et répondre aux besoins de l'activité de prélèvements.
- Supprimer les croisements de flux (familles, professionnels)



Projet: BOUCLAGE DES GALERIES

Avancement : Phase études APS Les objectifs sont les suivants :

- Garantir la fluidité des flux logistiques et patients vers le PFME et le nouveau BMT.
- •Améliorer la sécurité des flux en créant une boucle de galeries souterraines (suppression des impasses),
- •Créer une liaison directe entre le nouveau PFME/BMT et le SAU



Projet: NOUVEAU BMT

Avancement : Permis de construire Les objectifs sont les suivants :

- •L'opération comprend la reconstruction partielle du bloc médico-technique (B.M.T.) du site principal Pasteur,
- •La réalisation du projet doit permettre la création d'un ensemble unique assurant la continuité de l'organisation des services, contribuant à favoriser les mutualisations et à faciliter l'évolutivité des activités du site Pasteur.